



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2025/05/26/2 portant sur

L'approbation des comptes exécutés 2024 de la CCI Nice Côte d'Azur et de ses filiales :

la SCI SOPHIPOLITAINE, La SCI PAL, La SCI Campus Régional de l'Apprentissage, La SCI ISN, la SCI NAPE, la SASU CCINCA CONSEIL EN FINANCEMENT, la SAS CARABACEL PATRIMOINE ;

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 26 mai 2025

PARTICIPANTS

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**.

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA.

Madame Marie-Laure MALLEZ pour le Cabinet TRINTIGNAC et Monsieur Cyrille VERRIERE pour le Cabinet AUDITMED, **Commissaires aux comptes**.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorière Adjointe, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau**.

Mesdames et Messieurs BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARTINON Martine, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires**.

42 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, RAPIOR Blaise, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques.**

ABSENTS

Monsieur Laurent HOTTIAUX – **Préfet des Alpes-Maritimes.**

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes.**

Monsieur Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, LAYLY Eric, MARIO Pierre, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DEBAISIEUX Jean-Marie, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GIBAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



VUS

- L'article 86 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- Les articles R712-7, R.712-12, R.712-15, L712-1 et A712-22 du Code de commerce ;
- L'article 4.1211 du cadre OBCF ;
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2024 et leur certification ;
- L'avis favorable du Bureau en date du 05 mai 2025 ;
- L'avis favorable de la Commission des finances en date du 07 mai 2025.

EXPOSÉ PRÉALABLE

Conformément à l'article 86 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, ainsi qu'aux articles R712-7, R.712-12, R.712-15, L712-1 et A712-22 du Code de commerce, à l'issue de chaque exercice, l'Assemblée Générale vote, au plus tard le 31 mai de l'année suivant l'exercice concerné, d'une part, un budget exécuté, qui retrace les conditions dans lesquelles le budget primitif et les budgets rectificatifs ont été exécutés, et d'autre part, un bilan, un compte de résultat et une annexe.

En synthèse, les éléments du budget exécuté pour l'exercice 2024 sont les suivants :

La CCINCA présente en 2024 un résultat net égal à **+9.65M€**. La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice s'élève à **7.21M€**. Le fonds de roulement net de la CCINCA s'élève à **4.52M€**, ce qui correspond à **49 jours de charges de fonctionnement**.

Les principaux faits marquants de l'exercice sont :

- ✓ Une TCCI en diminution de **0.15M€** comparée à l'exercice précédent, soit une dotation de **8.56M€**.
- ✓ La distribution de réserves de l'aéroport Nice côte d'azur à hauteur de **10.0M€**.
- ✓ La distribution de résultats de la SCI PAL de **2.45M€** et de la SCI SOPHIPOLITAINE pour **0.54M€**.
- ✓ La fin du contrat de concession du Vieux port de Golfe-Juan au 30 juin 2024 et le reversement du fonds de roulement brut de fin de concession au concédant pour **1.98M€**.
- ✓ L'intégration du retour à meilleure fortune de la SAS Vauban21 pour un montant de **2.3M€** correspondant au solde attendu par la CCINCA.
- ✓ Le versement d'une subvention pour l'Ecole 42 de **0.5M€**.

Le total des produits s'élève à **49.86M€**, dont **28.91M€** de produits d'exploitation, **19.18M€** de produits financiers, et **1.77M€** de produits exceptionnels.

Le total des charges représente **40.20M€** intégrant **37.59M€** de charges d'exploitation, **0.02M€** de charges financières, **0.49M€** de charges exceptionnelles, et **2.1M€** d'impôts sur les bénéficiaires.

En synthèse, le résultat net s'élève à **+9.65M€**, soit une diminution de **10.63M€** par rapport au budget rectificatif. Cette variation est principalement due au report de la cession des titres de participation de la SAS ISN en 2025, initialement prévue en 2024.



CCINCA en M€	BE 2023	BR 2024	BE 2024	Var budget	Var N-1
Ressource fiscale (TCCI)	8,71	8,47	8,56	0,09	-0,15
Subventions reçues	11,68	12,41	11,78	-0,63	0,10
Ventes & autres produits	13,46	6,43	7,05	0,62	-6,41
Reprises sur provisions et amortissements	16,89	0,83	1,52	0,69	-15,37
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	50,74	28,14	28,91	0,77	-21,83
Achats & charges externes	-12,14	-9,43	-9,39	0,05	2,76
Impôts et taxes	-0,43	-0,23	-0,31	-0,08	0,12
Frais de personnel	-24,08	-22,51	-23,00	-0,49	1,08
Subventions versées et autres charges	-4,79	-2,71	-2,78	-0,06	2,02
Dotations aux amortissements et provisions	-33,85	-1,66	-2,12	-0,47	31,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-75,29	-36,54	-37,59	-1,05	37,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	-24,55	-8,40	-8,68	-0,28	15,87
Produits financiers	20,86	20,30	19,18	-1,12	-1,68
Charges financières	-0,20	0,00	-0,02	-0,02	0,18
Produits exceptionnels	24,05	11,85	1,77	-10,08	-22,29
Charges exceptionnelles	-7,45	-1,29	-0,49	0,80	6,96
RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL	37,27	30,85	20,43	-10,42	-16,83
Impôts sur les sociétés	-1,73	-2,18	-2,10	0,07	-0,37
RESULTAT NET	10,99	20,28	9,65	-10,63	-1,34

Cette présentation du budget exécuté à l'Assemblée Générale comprend :

- Les états financiers de chaque service budgétaire de la CCI hors concessions,
- Les états budgétaires des concessions et des filiales

Suite aux exposés qui viennent d'être présentés, le budget exécuté 2024 de la CCINCA est soumis au vote des membres de l'Assemblée Générale.

CONSIDÉRANT

- ☞ La présentation des comptes sociaux de l'exercice 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de ses filiales, SCI du PAL, SCI Sophysopolitaine, SCI Campus Régional Apprentissage, SCI ISN, SAS Nice Air-Port Engineering, SAS CCINCA CONSEIL EN FINANCEMENT, SASU CARABACEL PATRIMOINE ;
- ☞ Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2024 et leur certification ;
- ☞ Que le Bureau a rendu un avis favorable le 05 mai 2025 concernant les comptes exécutés 2024 ;
- ☞ Que la Commission des finances a rendu un avis favorable le 07 mai 2025 concernant les comptes exécutés 2024.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT** l'ensemble des comptes 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et de ses filiales ;
- ▶ **MANDATENT** le Président de la CCI Nice Côte d'Azur pour transmission de ces budgets exécutés 2024 par voie dématérialisée à l'autorité de Tutelle dans les quinze (15) jours suivant leur adoption par l'Assemblée Générale, conformément à l'article 4.1211 du cadre OBCF ;

Etant précisé que ces budgets exécutés 2024 seront transmis, suite à leur adoption par l'Assemblée Générale, à l'autorité de tutelle dans les quinze (15) jours suivant leur adoption, conformément aux articles R 712-7-1° du Code de commerce et 4.1211 du cadre OBCF.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62 **Nombre de départs : 0**
Nombre de participants au vote : 42 (*quorum : 32, atteint*)
Nombre de votes exprimés : 38

Abstention : 4 **Contre : 0** **Pour : 38**

Nice, le 26 mai 2025

La secrétaire

Anne LECHACZYNSKI

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

